



VÉHICULES PRIORITAIRES : 1 CONDUCTEUR SUR 3 A DÉJÀ BLOQUÉ LA VOIE

Une circulation dense à un carrefour, des gyrophares, une sirène qui retentit... Dans ce type de situation, certains usagers de la route paniquent et peuvent bloquer involontairement la voirie.

Selon une nouvelle enquête de l'AWSR, 1 conducteur wallon sur 6 déclare ressentir du stress lorsqu'un véhicule prioritaire en mission urgente approche, et 1 sur 3 indique qu'il lui est déjà arrivé de ne pas réussir à libérer la voie à temps.¹

L'AWSR rappelle les bons gestes à adopter pour éviter ces blocages dangereux et permettre aux services d'urgence d'agir rapidement.

Une situation courante et parfois stressante

Près de 8 conducteurs wallons sur 10 (78%) ont croisé la route d'un véhicule prioritaire avec sirène hurlante au cours des trois derniers mois. Pour la moitié, cela s'est même produit plus d'une fois. Si la situation est courante, elle n'en reste pas moins déstabilisante : **1 conducteur sur 6 (16%) indique en effet ressentir du stress** dans ce type de situation. Un stress qui peut empêcher d'adopter les bons comportements.

À l'approche d'un véhicule prioritaire, il n'est en effet pas rare que des conducteurs se coordonnent mal, qu'ils s'arrêtent n'importe où, que certains piétons entament leur traversée ou

¹ 900 conducteurs wallons interrogés

encore que des véhicules freinent brusquement. Environ **1 conducteur sur 3 (32 %)** reconnaît d'ailleurs qu'il lui est déjà arrivé de ne pas réussir à libérer la voie à temps.

Une perte de temps précieuse... et des accidents

Ces comportements peuvent ralentir l'arrivée des secours, alors que **chaque minute compte**. En cas d'arrêt cardiaque par exemple, chaque minute sans massage cardiaque ou sans utilisation de défibrillateur fait grimper le risque de décès de 7 à 10 %.

Ces encombres peuvent également provoquer des accidents. En Wallonie, on recense en moyenne **1 accident par mois impliquant un véhicule de secours** causant une vingtaine de blessés chaque année. Un peu plus de la moitié des collisions se produisent dans un carrefour (53 %, contre 34 % pour l'ensemble des accidents), et plus de la moitié des victimes (57 %) se trouvent à bord du véhicule de secours.

Ces chiffres rappellent à quel point le comportement de tous les usagers peut impacter la sécurité et l'efficacité des équipes d'urgence. Pour limiter les risques et faciliter leur intervention, il est essentiel de connaître et d'appliquer correctement les règles, notamment celle du couloir de secours.

Le couloir de secours : une pratique indispensable

Depuis le 1^{er} octobre 2020, cette règle impose aux conducteurs, sur les routes à au moins deux bandes de circulation dans le même sens, de dégager spontanément un passage entre les voies situées le plus à gauche dès qu'un embouteillage se forme, même si aucun véhicule de secours n'est encore visible. Depuis 2023, les dépanneuses peuvent également l'emprunter.

Pourtant, 72% des conducteurs wallons ne savent pas encore exactement comment appliquer cette règle, et **seulement 40 % indiquent la mettre spontanément en pratique** dans un embouteillage. Or, un seul véhicule mal placé peut suffire à bloquer complètement l'accès.

Le couloir de secours fait partie des règles spécifiques qui permettent aux véhicules prioritaires d'intervenir rapidement. Dans le cadre de leurs missions urgentes, **ces véhicules sont également autorisés à déroger à certaines règles du Code de la route**, par exemple dépasser les limitations de vitesse ou franchir un feu rouge, à condition d'activer la sirène, de maintenir une vitesse adaptée et de ne pas mettre en danger les autres usagers.

Quelques conseils

L'AWSR rappelle ces règles essentielles, ainsi que quelques conseils pour permettre aux services de secours d'intervenir rapidement et en toute sécurité.

- **Gardez votre calme** : observez votre environnement, cherchez le meilleur moyen de laisser passer le véhicule et évitez de vous arrêter trop brusquement.
- **Libérez le passage le plus rapidement possible** : cela ne signifie pas que vous devez vous écarter à tout prix, par exemple en roulant sur le trottoir. En principe, vous ne devez pas commettre d'infractions pour laisser passer le véhicule, et encore moins vous mettre, ou mettre d'autres usagers, en danger. Dans certaines situations, s'écarter sur la bande d'arrêt d'urgence pour laisser passer une ambulance peut être acceptable, à condition de ne créer aucun risque pour les autres.
- **Coordonnez-vous avec les autres conducteurs** : essayez, dans la mesure du possible, de permettre un passage fluide et sécurisé en vous coordonnant avec les véhicules autour de vous.
- **Respectez le Code de la route** :
 - Ne bloquez pas un carrefour et ne vous arrêtez pas en plein milieu de la route ou dans un virage.
 - Si vous êtes à un feu rouge et qu'un véhicule prioritaire arrive derrière vous, mettez-vous sur le côté sans franchir le feu. Si le feu est vert pour vous et rouge pour le véhicule prioritaire, laissez-le passer.
- **Anticipez** :
 - Ne mettez pas la musique trop fort afin de rester attentif aux éventuelles sirènes.
 - Si le véhicule prioritaire n'active pas immédiatement gyrophare et sirène, continuez à rouler normalement mais restez vigilant. Dès que la sirène retentit, libérez le passage.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA
0498/048.361 – 081/821.329
belinda.demattia@awsr.be
www.awsrb.be

